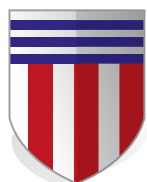


# la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°32

JUILLET 2022



Beynat  
- Corrèze -

P4

Finances et budget

P7

Réalisations et projets

P10

Vie aux villages

sommaire



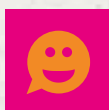
P4  
FINANCES ET BUDGET



P7  
RÉALISATIONS ET PROJETS



P10  
VIE AUX VILLAGES



P16  
JEUNESSE



P20  
SANTÉ ET SOCIAL



## **C**omment ne pas se réjouir de voir le retour de la saison estivale éclairer la campagne beynatoise et, avec elle, enfin, l'animation à laquelle nous sommes tant attachés !

Le printemps 2022 a salué également le retour des sourires sur les visages désormais non masqués de nos écoliers et collégiens, qui se sont investis dans de nombreux projets éducatifs, culturels et sportifs.

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, toujours très actifs, ne sont pas en reste et ont organisé en mai une matinée écoresponsable de ramassage des déchets au niveau du bourg et de ses environs immédiats.

Gageons que leur action sera suivie d'une prise de conscience partagée.

Alors que le contexte international s'assombrit depuis quelques mois, Beynat, terre d'accueil, n'a pas failli à sa réputation en ouvrant généreusement ses portes à plusieurs familles ukrainiennes fuyant les conflits. Installées depuis le 1<sup>er</sup> avril dans deux appartements, nous leur souhaitons un séjour apaisant parmi nous.

Par ailleurs, les travaux continuent bon train dans notre commune. La zone de rencontre en centre bourg est désormais matérialisée et aménagée de façon durable, rationalisant, fluidifiant et sécurisant les déplacements de chacun. La future médiathèque prend forme peu à peu sous l'ancienne halle. Son ouverture au public, en octobre prochain, est activement préparée par Sophie Kolarski, adjoint du patrimoine récemment recruté, en collaboration avec l'équipe des amis de la bibliothèque ainsi qu'avec les membres du comité de pilotage du projet. D'importants travaux d'étanchéité ont aussi été réalisés au niveau du foyer rural Pierre Demarty. Les prochains programmes de 2022 concerneront la nécessaire rénovation de la toiture de la maison du cabas, puis dès septembre, chantier d'envergure, l'aménagement et l'embellissement de la rue Jean Moulin.

La commune de Beynat continue de se moderniser puisqu'elle fait désormais partie des 4 000 communes et 120 EPCI adhérant à l'application mobile *IntraMuros*. Cet outil très pratique, simple d'utilisation et entièrement gratuit pour le public, permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. N'hésitez pas à télécharger et utiliser *IntraMuros* dès aujourd'hui, vous recevrez ainsi toutes les informations sur notre territoire, les temps forts et animations de l'été, la vie associative, ainsi que sur l'actualité de nos commerçants et artisans.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous aux marchés de producteurs de pays, au traditionnel feu d'artifice à Miel début août ainsi qu'aux nombreuses manifestations jalonnant l'été beynatois et dont vous trouverez le détail dans le programme joint à ce numéro 32 du journal municipal.

Bien à vous,

Votre Maire,  
Jean-Michel MONTEIL

# Exercice 2021

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

À l'issue de l'exercice 2021, l'excédent de fonctionnement de **282 929 €** vient s'ajouter à l'excédent antérieur reporté et non utilisé de 466 563 €.

**Le résultat de fonctionnement à reporter au budget primitif 2022 s'élève donc à 749 492 €.**



Ghislaine Verlhac (à gauche) a remplacé Josiane Mily (à droite) dans la gestion du budget communal.

## BUDGET PRIMITIF 2021

Total recettes de fonctionnement :  
**1 945 722 €**  
Dont excédent reporté ► **466 563 €**

Total dépenses de fonctionnement :  
**1 945 722 €**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

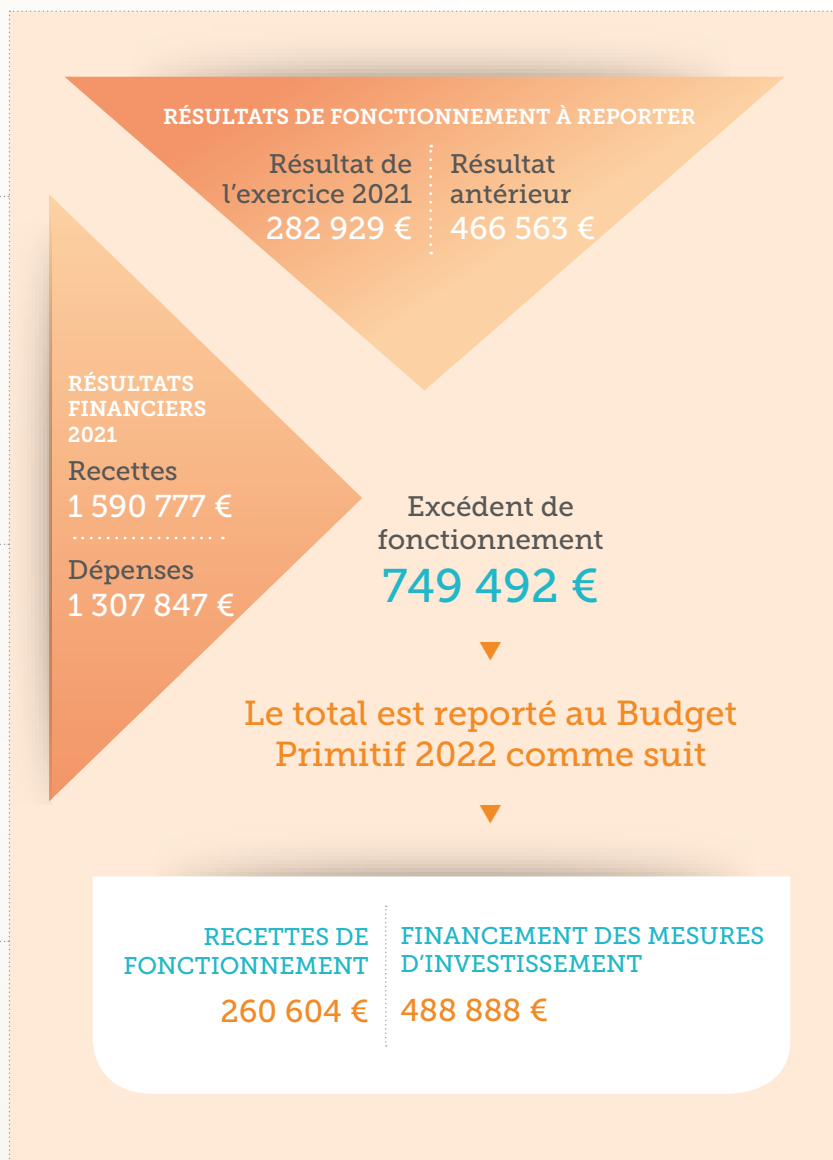
Total recettes de fonctionnement :  
**1 590 777 €**

Total dépenses de fonctionnement  
**1 307 847 €**

## BUDGET PRIMITIF 2022

Total recettes de fonctionnement :  
**1 755 522 €**  
Dont excédent reporté ► **260 604 €**

Total dépenses de fonctionnement  
**1 755 522 €**





# Le Budget Primitif 2022

**Cette année encore, un arbitrage rigoureux est intervenu pour l'élaboration du budget 2022.**

En effet, les enveloppes globales d'aides de l'État diminuent, conduisant les communes à faire des choix parfois difficiles.

En 2022, les opérations nouvelles d'investissement représentent 766 692 €. Les taxes demeurent inchangées conformément à notre engagement.

Une opération d'envergure est lancée cette année avec l'aménagement de la rue Jean Moulin.

**EN 2022, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :**

**FONCTIONNEMENT 1 755 522 €**

**INVESTISSEMENT 1 596 793 €**

**SOIT UN TOTAL DE 3 352 315 €**

## TAUX COMMUNAUX DES TAXES FONCIÈRES

Taxe foncière (bâti)	43.50 %
Taxe foncière (non bâti)	104.85 %

## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	42 000 €
À la caisse des écoles	14 374 €

## RAPPEL

Suite à la récente réforme fiscale, en application de la loi de finances 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes depuis 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales récemment supprimée.

# Le Budget Primitif 2022 en fonctionnement

**À L'ÉQUILIBRE À 1 755 522 €**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

<b>Impôts et taxes</b> (taux communaux inchangés) ...	<b>738 931 €</b>
<b>Dotations et subventions</b> .....	<b>431 320 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2021 reporté</b> ..	<b>260 604 €</b>
<b>Produits des services et du domaine</b> (électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères...) .....	<b>147 364 €</b>
<b>Revenus des immeubles</b> .....	<b>91 673 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b> (remboursements de sinistres, reprises, etc.) .....	<b>42 299 €</b>
<b>Autres produits</b> (remboursement arrêt de travail) ..	<b>43 331 €</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

<b>Charges de personnel</b> (salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés) .....	<b>702 684 €</b>
<b>Charges à caractère général</b> (téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, impôts et taxes, fleurissement, fournitures diverses...) .....	<b>551 268 €</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b> ..	<b>266 284 €</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b> (subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus,...) .....	<b>130 804 €</b>
<b>Charges financières</b> (intérêts des emprunts) ...	<b>50 421 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b> (réserves de la commune et des sections) .....	<b>42 450 €</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b> .....	<b>11 081 €</b>
<b>Atténuations de produits</b> .....	<b>530 €</b>



Travaux d'aménagement et de sécurisation de la zone de rencontre

# Le Budget Primitif 2022 en investissement

## À L'ÉQUILIBRE À 1 596 793 €

### Les principaux investissements programmés en 2022 sont les suivants :

La première tranche de l'aménagement de la rue Jean Moulin (472 814 €), la réfection de la toiture en ardoises de la Maison du Cabas (90 047 €), l'acquisition d'équipements et de véhicules pour le service technique (70 749 €), les derniers travaux d'installation de la médiathèque (47 000 €), des travaux de voirie (34 085 €), ainsi que les derniers aménagements sécuritaires en traverse de bourg (26 910 €).



Travaux de la future médiathèque

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Opérations d'investissement	766 692 €
Échéances d'emprunts	195 396 €
Solde d'exécution reporté	116 409 €
Restes à réaliser	512 421 €
Subventions d'équipement versées	5 875 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 596 793 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Emprunts dans l'attente des subventions	526 409 €
FCTVA	39 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	488 888 €
Subventions d'investissement	126 590 €
Taxe d'aménagement	3 799 €
<b>Total recettes réelles :</b>	<b>1 184 686 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	266 284 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 881 €
<b>Total recettes d'ordre :</b>	<b>272 165 €</b>
<b>Restes à réaliser :</b>	<b>139 942 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 596 793 €</b>

# Sécurisation et aménagement de la zone de rencontre

Conformément à ce qui était prévu, la sécurisation et l'aménagement de la zone de rencontre ont débuté après la pose, par les services du conseil départemental, d'un enrobé sur les voies départementales traversant le bourg ainsi que celles qui ont été impactées par les travaux du réseau de chaleur. Cet enrobé a été réalisé entre le 19 et le 22 avril.

Plusieurs aménagements ont ensuite été définitivement mis en place avec pour objectifs de ralentir les véhicules et de faciliter le cheminement des piétons en toute sécurité dans cette zone de rencontre. Rappelons qu'au sein de cet espace, ces derniers sont prioritaires et la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/heure.

Parmi les travaux et ouvrages effectués on peut noter :

- La mise en place de chicanes et de rétrécissements de voie.
- La création d'un plateau surélevé au niveau du restaurant « le Cœur d'étable ».
- L'installation de bandes rugueuses aux sorties de la zone de rencontre.
- Une signalétique au sol et par le biais de panneaux.

À noter, et c'est important, que des places de stationnement ont été créées dans le prolongement de la pharmacie



Dos d'âne devant le Cœur d'étable



Entrée et sortie inversées sur la place du Souvenir



Chicane à l'entrée du bourg

et vers la maison de retraite, que l'entrée et la sortie du parking de la place du Souvenir ont été inversées et que les règles de circulation au niveau du carrefour de la place du marché ont été aussi modifiées avec l'installation de deux panneaux "stop", donnant la priorité à ceux qui viennent de la rue Jean Moulin.

Les travaux réalisés par les entreprises Terracol et Devaud se sont achevés au début du mois de mai.

Le coût total est de 99 947.28 € avec des subventions (au titre de la DETR pour un montant de 37 479.64 €, ainsi qu'une aide du conseil départemental à hauteur de 33 315.24 €).

## Aménagement de la rue Jean Moulin : la 1<sup>re</sup> phase va débuter en octobre



Partie haute de la rue Jean Moulin

Suite à la dernière réunion du comité de pilotage du 3 février 2022, le projet d'aménagement de la rue Jean Moulin (voir numéro 31 de *La Clé des Champs*)

a été validé par l'ensemble des intervenants. Le projet définitif a été élaboré par le bureau d'étude Dejante mandaté pour cette opération. Les travaux ont été divisés en deux tranches. La première tranche de l'aménagement de la partie "urbaine" de la rue, entre le carrefour de Meyssac/rue Bernical/route de Beaulieu et le bas de la rue de l'Église. L'appel d'offre a été lancé le 3 juin et les travaux devraient commencer début octobre et s'achever fin janvier (hors intempéries). La deuxième tranche, entre la rue de

l'Église et le rond-point de la D921, se fera ultérieurement, probablement en 2023. Pendant toute la durée des travaux, la circulation dans le bourg sera perturbée. Cependant la municipalité fera le nécessaire pour limiter au maximum les désagréments et veillera à ce que les beynatois et surtout les riverains soient régulièrement informés des adaptations et modifications de circulation, et ce au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

**L'accès aux commerces sera maintenu pendant la durée des travaux.**

## Inauguration du réseau de chaleur et de sa chaufferie biomasse



Le lundi 7 mars a eu lieu l'inauguration du réseau de chaleur et de sa chaufferie bois en présence de nombreux officiels parmi lesquels la préfète Salima Saa, le sous-préfet Philippe Leycuras, le sénateur Daniel Chasseing, la députée

Frédérique Meunier et le président du conseil départemental Pascal Coste. Étaient également présents le directeur délégué régional de l'ADEME Jérôme Dancoisne, des membres du SYDED du Lot, des représentants des bureaux d'études et des entreprises, des maires et des élus du territoire mais aussi les abonnés du réseau. Le ruban a été coupé après une visite de la chaufferie commentée par notre maire ainsi que par Alain Jarrety, adjoint aux travaux, qui a suivi la totalité du projet de très près. Les discours ont rappelé la genèse du projet et les différentes étapes qui ont mené à sa mise en place.

L'ensemble des acteurs et partenaires ont été remerciés. Tous ont reconnu la qualité de la réalisation ainsi que ses atouts écologiques et économiques, un exemple à suivre et une première pour une commune rurale de la taille de Beynat.

À noter que la saison de chauffe s'est achevée comme prévu le 15 mai. Les installations ont été arrêtées et mises en sécurité jusqu'au 15 octobre prochain, date de leur remise en service.

## Travaux d'étanchéité et d'isolation au foyer rural Pierre Demarty

**L'état de la couverture et de l'étanchéité des façades du foyer rural Pierre Demarty nécessitait des travaux de couverture et d'isolation afin de préserver l'intégrité du bâtiment et de faire des économies d'énergie.**

Ces travaux réalisés par l'entreprise Foussat se déroulent en deux phases. La première a eu lieu en mai et juin et a concerné l'avant-toit au niveau de

l'entrée du bâtiment ainsi que la partie qui jouxte la mairie et qui couvre la cuisine, les différents sanitaires, le local de stockage et la petite salle attenante (ancienne cuisine). La façade arrière du bâtiment, elle-même très dégradée, a été également concernée par cette première phase. La deuxième phase des travaux concernera l'étanchéité et l'isolation de l'ensemble des murs du foyer.



Des travaux nécessaires au foyer rural

## Voirie communale : une importante opération de curage des fossés



L'équipe municipale travaille toute l'année avec le service technique sur la gestion des différents réseaux de voirie et des zones d'habitat et d'activités artisanales de la commune, sans oublier les villages et hameaux situés sur l'ensemble du territoire, en fonction des besoins et des situations. Ainsi, travaux d'empierrement, débroussaillages, coupes d'eau, busages et nettoyages de chemins occupent une place significative dans les plannings d'interventions. Lors du premier semestre 2022, les efforts se sont concen-

trés sur le curage des fossés. En effet, entre début février et fin mars, 26 km de fossés ont été curés par les agents Jean-Yves Laval et Ludovic Leygnac, à l'aide d'une pelle à pneus louée pour l'occasion, comme ce fut le cas en mai 2021. Ces importants travaux se sont déroulés dans les secteurs du Faure, du Parjadis, de Brugeilles, de Fontourcy, du Dolmen, d'Espagnagol et de Chassancet.

Ces derniers mois, les travaux de goudronnage ont essentiellement concerné la pose d'un nouvel enrobé dans le bourg par les services du conseil départemental avant la finalisation de la zone de rencontre. En revanche, dans les semaines à venir, une partie de la route d'Eyzat sera refaite en goudron tricolore, de même que la route du Treuil ainsi qu'une partie de la route du Dolmen en point à temps.

Par ailleurs, la municipalité a fait l'acquisition pour le service technique d'un camion benne pour remplacer l'ancien véhicule Hyundai devenu obsolète.

## La bascule a été restaurée

Au mois d'avril, la bascule située place du Souvenir s'est refait une beauté.

En proie aux aléas du temps, mais aussi régulièrement sollicité l'été pendant les marchés de pays, ce petit patrimoine souvenir et héritage et âme des foires d'antan, a été réhabilité en interne et de mains de maîtres par Jean-François Bruget et Vincent Barathon, tous deux employés du service technique de la commune.

On ne peut qu'admirer la qualité du travail effectué.



La bascule restaurée



# La nouvelle médiathèque de Beynat opérationnelle dès cet automne



La future médiathèque en travaux

**Le projet de création d'une médiathèque à Beynat va prochainement trouver son épilogue avec la finalisation des travaux commencés en début d'année. Sophie Kolarski, adjoint du Patrimoine, a été recrutée par la municipalité et a pris ses fonctions dès le mois de mai pour préparer une ouverture prévue en octobre.**

La relocalisation de la bibliothèque, jusque-là située dans les locaux de la maison du cabas, se fera donc sur le site de l'ancienne halle, près de l'église, au sein d'un bâtiment qui, ces dernières années, a accueilli divers commerces. Après un appel à projet lancé en 2019, le comité de pilotage a retenu la proposition de l'agence Clary.

Les entreprises et artisans retenus pour les travaux sont les suivants : entreprise Bernard FAUCHER pour la phase initiale de démolition, de mise à nu des murs ainsi que la maçonnerie, l'entreprise Serge BONTEMPS pour la métallerie, serrurerie, l'entreprise PAROUTEAU pour les menuiseries aluminium, parquets et escalier, la SAS TALAMONA et ROGARD pour la plâtrerie, l'isolation et la peinture, ALLEZ et C<sup>ie</sup> pour l'électricité, l'entreprise LEMAIRE pour la plomberie, le chauffage et la ventilation et enfin la Sarl ESCÛRE BATIFOUYE pour les revêtements de sols, PVC et faïences.

La nouvelle médiathèque, accessible de plain-pied aux personnes à mobilité réduite, sera composée de deux niveaux. Le premier au rez-de-chaussée, d'environ 115 m<sup>2</sup>, sera l'espace réservé à l'accueil du public. Il sera équipé de rayonnages et de bacs de rangement pour les 4 000 livres et autres documents (CD et DVD inclus), de mobilier (tables, chaises, fauteuils) et de trois ordinateurs en accès libre, dont

un réservé à la recherche documentaire. La disposition et l'agencement feront apparaître un espace dédié à la jeunesse et un autre pour les adultes. Le second niveau du bâtiment, à l'étage, est constitué d'une mezzanine d'environ 20 m<sup>2</sup>. Il sera, quant à lui, réservé au personnel et au stockage des divers matériels.

La bibliothèque/médiathèque sera ouverte au public 24 heures par semaine en moyenne, avec des ouvertures le dimanche et lors des manifestations importantes. L'abonnement sera gratuit pour tous.

Le montant total des travaux, y compris les aménagements intérieurs, s'élève à 302 048,35 € TTC.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) subventionne à hauteur de 172 827,04 € (54 %) : 68 016 € pour les travaux d'aménagement, 14 708,77 € pour le mobilier, 4 136,77 € pour l'équipement informatique, 13 517,50 € pour l'acquisition des collections, des ouvrages, des abonnements et documents sur supports audio et visuel et 44 932,20 € alloués pour financer l'extension des horaires d'ouverture.

Le conseil départemental participe aussi pour 30 000 € et le conseil régional Nouvelle Aquitaine (fonds DATAR) pour 42 448 €.



Depuis 2020 **Sophie Kolarski**, son conjoint Davy Claveroulas et leur fille Stella habitent Beynat et plus précisément à Espagnagol, en provenance de région parisienne. Titulaire d'un DÛT des métiers du livre et d'une licence de lettres modernes, Sophie a toujours exercé dans

les métiers du livre, que ce soit dans le privé ou dans le public. Sa dernière expérience a d'ailleurs consisté pendant 8 ans à la création, au développement et au rayonnement d'une bibliothèque municipale de 800 m<sup>2</sup> à Ballancourt-sur-Essonne, son ancienne commune de résidence. Le choix de venir vivre en Corrèze a été motivé par la recherche d'une meilleure qualité de vie, au sein d'une région qu'elle connaissait déjà pour y être souvent venue en vacances. Intéressée par le poste de bibliothécaire à Beynat, elle a postulé et a été retenue. Elle a pris ses fonctions le mardi 2 mai avec pour mission de faire en sorte que la médiathèque de Beynat soit opérationnelle dès son ouverture. Elle aura également à cœur de mettre ses compétences au service de la collectivité, adaptant l'offre à la demande en ciblant notamment le public jeune et en proposant des animations ponctuelles en lien avec les associations locales. Elle sera aidée en cela par l'équipe de bénévoles issue des rangs de l'association des Amis de la Bibliothèque.

## Votre avis nous intéresse !



Un établissement culturel ou sportif dispose toujours d'un nom. Cela participe à son identification et à sa personnalisation. C'est pourquoi la municipalité souhaite associer la population au choix du nom qui sera donné à la future bibliothèque/ médiathèque. Que ce soit le nom d'une personnalité ou celui d'un concept, laissez parler votre imagination et faites-nous part de vos idées par le biais du coupon retour du tract joint à ce journal. Vos propositions seront toutes étudiées et le choix final sera effectué en conseil municipal.

Renseignements : 05 55 85 50 25  
bibliotheque@beynat.fr

## Une pensée pour Suzanne Blavignat



À l'heure où la bibliothèque se transforme et se modernise, ayons une pensée pour Suzanne Blavignat qui nous a quittés le 19 mai à l'âge de 94 ans. Ancienne institutrice à Paris puis à Beynat, elle est restée pendant plus de 30 ans présidente des Amis de la Bibliothèque, jusqu'en 2017, date où elle fut remplacée par Jean-Claude Berthoumieux.

La municipalité retiendra l'image d'une personnalité attachante et discrète et s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

# Le printemps culturel des Amis de Beynat



**Au printemps 2022, l'association des Amis de Beynat a pu organiser deux importantes manifestations culturelles prévues de longue date mais malheureusement annulées en raison de la situation sanitaire.**

Tout d'abord le samedi 9 avril, dans le cadre du Printemps des Poètes, ce fut le spectacle théâtral « Bon appétit messieurs » ou « Victor Hugo, une âme révolutionnaire » programmé par l'Em-preinte et interprété par les comédiens

de la compagnie de la Luzège. 84 spectateurs étaient présents au foyer rural Pierre Demarty pour cette représentation d'une grande qualité, installés sur des gradins comme au théâtre, profitant ainsi d'une vue imprenable sur la scène. Cette disposition inédite est née de la réflexion des deux beynatois Juliette Gutin et Bertrand Auneau tous deux régisseurs de spectacle.

Ensuite le dimanche 1<sup>er</sup> mai, le spectacle « La vie parisienne, tout tourne chez

Offenbach » a eu lieu lui aussi au foyer. Le public (environ 170 personnes) a véritablement été enchanté et emporté dès les premières minutes dans un univers pétillant et magique.

Parmi eux, le sous-préfet de Brive Philippe Leycuras et le président du conseil départemental Pascal Coste.

Nathalie Marcillac, merveilleuse soprano et réalisatrice du spectacle, était entourée d'interprètes majeurs : Dominique Desmons, ténor et comédien, Henri Pauliat jeune ténor de l'Opéra de Limoges, Jacqueline Bensimhon au piano pour les accompagner, sans oublier la participation de deux artistes de l'Atelier Lyrique de Brive.

De la gaité, de la légèreté, de l'humour, des costumes colorés et excentriques, le tout était soutenu par la technique d'Alain Lernal pour le son et la mise en place et Marie Bellot pour les lumières.

## Retour sur l'édition 2022 du Printemps des Poètes

**Cette année, la municipalité de Beynat a de nouveau participé au Printemps des Poètes.**

À cette occasion, un concours de poésie a été organisé sur le thème national « L'éphémère » qui a inspiré 113 adultes de toute la France et même de l'étranger, 25 collégiens de Beynat et 3 enfants (ou ados) hors Beynat. Cette forte participation représente un record absolu. Après Marie Gaston en 2021, l'édition 2022 était parrainée par le couple malmortois Ghislaine et Pierre Rudent, tous deux romanciers et poètes. Ils ont présidé un jury composé d'une dizaine de personnes, élus et responsables associatifs, qui s'est réuni le 12 mai pour établir le palmarès.

### Palmarès catégorie adulte :

1<sup>er</sup> Agnès DOLIGUEZ (Montpellier), *Noël*.  
2<sup>d</sup> Alain TARDIVEAU (Nieul le Virouil), *Éphémère beauté* ; Patricia FORGE (La Tour en Jerez), *Paix éphémère* ; Françoise PINAUD (Pompadour), *L'éclat* ; Philippe CHEVILLARD (Claix), *Le soleil est mourant*.

### Coups de cœur des présidents du jury :

Anna DALLA PELLEGRINA (Fargues), *Le vieux cimetière*, et Philippe CHEVILLARD (Claix), *Le soleil est mourant*.

### Prix de la municipalité :

Raymond LASSALLE (Beynat), *Aussi terrestre qu'éphémère*.

### Palmarès catégorie collège :

#### Classes de 6<sup>e</sup>

1<sup>er</sup> Cléo LAFORGE, *Éphémère entre l'été*.

2<sup>e</sup> Léni HAYE, *Récréations*.

3<sup>e</sup> Lily-Rose LEGROS, *Éphémère les fleurs*.

#### Classes de 5<sup>e</sup>

1<sup>er</sup> Léo MANIERE, *L'éphémère en balade*.

2<sup>e</sup> Anthéa AUBRY, *L'amour et l'éphémère*.

3<sup>e</sup> Elise ESSELIN, *La vie est éphémère*.

#### Classes de 3<sup>e</sup>

1<sup>er</sup> Kiara DAVENPORT, *La vie*.

2<sup>e</sup> Agath BOUGAMONT, *Éternel*.

3<sup>e</sup> Emilie BOULESTEIX, *Le plus beau rêve*.

Les trois enfants non scolarisés à Beynat qui ont participé, ont été récompensés. Il s'agit de Gaëlle COUVREUR, 13 ans, (Noirétable), *Un amour d'été* ; Timothy LOMBARD 11 ans (Besançon), *Équinoxe* ; et la benjamine de l'édition Anna PETER 9 ans (Lyon), *Le temps*.

La remise des prix a eu lieu le lundi 20 juin pour les collégiens et le vendredi 24 juin pour les adultes.

## Une jolie soirée Coquelicontes

Le vendredi 20 mai à 18 h au foyer rural Pierre Demarty, l'association des Amis de la Bibliothèque de Beynat, en partenariat avec la municipalité, a organisé la traditionnelle veillée contée dans le cadre de « Coquelicontes », festival itinérant du conte en Limousin.

Cette année, c'est la conteuse marocaine Halima Hamdane qui était sur scène avec un spectacle intitulé « La ronde merveilleuse ». Ses récits issus d'un répertoire composé essentiellement de contes du Maghreb, narrés en français mais aussi en arabe, ont séduit la cinquantaine de personnes qui composait le public.

Un apéritif de l'amitié a suivi ce joli moment culturel.



La conteuse Halima Hamdane

## Joseph N'Guyen, vainqueur de l'open international de karaté full contact



Joseph N'Guyen sur la plus haute marche du podium

Les 26 et 27 février, 4 membres du club du karaté Beynat/Le Pescher ont participé à l'open international de karaté light et full contact organisé par la Fédération Française de Karaté à l'Institut National de Judo de Paris. Le club corrézien s'est particulièrement illustré puisque Aloïs Galinon (benjamin) a terminé à la quatrième place, Antoine Laval (cadet) a obtenu une médaille de bronze et enfin Joseph Nguyen (senior) a remporté le titre le plus convoité de cet open internatio-

nal, à savoir « la ceinture du vainqueur de la catégorie ». Son frère Gabriel Nguyen a, quant à lui, échoué au premier tour.

C'est une belle fierté pour le Karaté Beynat/Le Pescher qui compte donc dans ses rangs le meilleur combattant de la Fédération Française de Karaté dans cette discipline très engagée qu'est le « full contact ».

## Trail des châtaigniers

Après une année blanche, la journée sport nature des Châtaigniers a fait son grand retour le dimanche 20 février. Malgré une météo peu engageante, ce sont 236 coureurs, 150 vététistes et 120 marcheurs qui ont participé à ce traditionnel rendez-vous sportif de la commune.



Brouillard, humidité, sols glissants, pas de quoi effrayer les trailers pour qui ce genre de conditions fait aussi partie du charme de ce sport.

Même constat pour les randonneurs à vélo ou à pied qui, même s'ils auraient sans doute préféré un soleil d'hiver, ont apprécié la qualité des parcours proposés par la B'Nature section running de l'UASB (Union des Associations Sportives Beynatoises) et le tout jeune club de VTT de Beynat.

Tous ont pu profiter d'un repas d'arrivée (soupe, saucisse-pâtes et salade de fruit) au foyer rural Pierre Demarty et sous chapiteau, non loin du podium où s'est déroulée la remise des prix en présence des organisateurs et des élus.

Florian Vergne, président de l'UASB s'est dit satisfait de cette édition 2022 et a remercié l'ensemble des partenaires et bénévoles qui ont contribué à la réussite de la manifestation. Rendez-vous l'année prochaine pour la 14<sup>e</sup> édition avec, espérons-le, un peu plus de soleil et de luminosité car courir au pays des châtaigniers c'est aussi apprécier la beauté des paysages.

**Résultats des trails :** 236 finishers (121 sur le 14km, 63 sur le 24km et 52 sur le 37km). L'ensemble des résultats est consultable sur le site [OK.time.fr](http://OK.time.fr) et/ou sur notre site [www.beynat.fr](http://www.beynat.fr) à la rubrique reportages.

## Un nouveau départ pour l'activité Yoga



Suite au départ en 2021 de Ghislaine Corbanie, il n'y avait plus d'activité yoga à Beynat. Cependant, depuis le lundi 10 janvier, toutes celles et ceux qui le souhaitent peuvent de nouveau s'adonner à la pratique de cette activité « bien-être » qu'est le yoga.

Les cours sont dispensés à la salle multi-activités par Arthur Marconnier, qui réside à Albignac depuis le mois de juillet 2021. Ce néo-corrézien, originaire de Lyon, donnait des cours de yoga à la Croix-Rousse. Diplômé de l'École Normale de Yoga de Boulogne, il enseigne depuis plus de 10 ans dans le cadre d'associations mais également en entreprises. Pour enseigner, il a créé sa propre association : « Hastinapura ».

**Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter le professeur Arthur Marconnier au 06 72 90 75 10, [arthurmarconnier@gmail.com](mailto:arthurmarconnier@gmail.com)**

## L'activité danse confirme et prend son envol



**L'association « Corrèze Danse » basée à Albussac a été créée il y a un an par la chorégraphe Cécile Daniker.**

Il s'agissait du transfert en Corrèze de l'association « Danse en Île-de-France » dont elle était présidente à Poissy avant de quitter la région parisienne. Cette nouvelle association a reçu un accueil très favorable à Beynat puisque des cours de danse classique y sont dispensés de-

puis septembre 2021 au foyer rural Pierre Demarty. 13 élèves répartis sur 2 niveaux (4-6 ans et 7-10 ans) se sont inscrits et ont suivi les cours avec assiduité. De plus, leurs progrès leur a permis de pouvoir participer à une belle représentation le dimanche 19 juin au foyer. En outre et suite aux demandes, un cours pour ados et adultes de « barre au sol » a également été mis en place. Cet été, du 18 au 30 juillet, l'association propose un stage d'été de danse classique ouvert à tous avec deux niveaux (élémentaire et moyen). Celui-ci se déroulera à « la Grange aux Fées » à Aubiat (Albussac). D'anciens élèves de Cécile Daniker, venus de Région Parisienne, y participeront.

Afin de préparer la rentrée prochaine, l'association sera présente au forum des associations le dimanche 11 septembre, et ce afin de pouvoir attirer de nouveaux talents et développer l'enseignement de la danse classique sur Beynat, Albussac et ses environs.

Les cours proposés sont l'éveil et l'initiation (4-6 ans) le mercredi de 10h à 11h, le niveau élémentaire (7-10 ans) le lundi de 17h à 18h et le mercredi de 11h à 12h30 et, enfin, le niveau moyen (11-15 ans) de 15h30 à 17h. Le cours de barre au sol (ados-adultes) se déroule le mercredi de 18h à 19h.

Tous les élèves sont les bienvenus même sans expérience (essai possible).

**Contact : 06 71 18 64 71**  
[cecile.daniker@wanadoo.fr](mailto:cecile.daniker@wanadoo.fr)

## Le retour de la fête votive et de la foire aux fleurs

**Le samedi 7 et le dimanche 8 mai, la fête votive « Festi Beynat » et la foire aux fleurs ont fait leurs grands retours après deux années blanches.**

Organisées par le comité des fêtes, les festivités ont débuté dès le samedi 7 mai au soir par un apéro concert avec le groupe « Dis-le à ton voisin » suivi par une soirée moules frites qui a réuni 180 convives dans la salle du foyer rural Pierre Demarty, avec en cuisine notre maire Jean Michel Monteil lui-même ! La soirée s'est terminée en musique avec DJ Jean-Jacques.

Le dimanche, c'est la foire aux fleurs qui signait son retour. Une quarantaine d'exposants, sans oublier les producteurs du marché hebdomadaire, étaient répartis

sous la halle et aux abords. En outre, des dégustations d'huîtres, un stand de démonstration de fabrication du cabas de Beynat, la banda Limou'zik de Saint-Junien et les attractions foraines sont venus avantageusement agrémenter cette journée ensoleillée. Le président du comité des fêtes Alexandre Miramon s'est dit satisfait de ces deux jours de fête. L'important pour les bénévoles, après deux années de disette, était de se retrouver et de prendre du plaisir à organiser une manifestation pour les beynatois et les autres visiteurs.



Belle affluence pour la fête du 8 mai à Beynat

Fort de cette année de transition, nul doute que l'année prochaine le comité des fêtes ambitionnera de proposer un week-end encore plus festif, digne des grandes années de la fête votive.

## Notre marché du dimanche

**Tous les dimanches matin de 8h30 à 12h, le bourg de Beynat vit au rythme de son marché.**

Avec le temps, ce rendez-vous est devenu un temps fort de la vie locale. Nombreux sont celles et ceux qui ont pris l'habitude d'aller y faire leurs courses et de profiter ainsi des nombreux produits du terroir proposés par les producteurs locaux, disposés sous la halle Claude Duneton ou ses proches abords. Même si pendant l'hiver sa fréquentation est un peu plus modeste, les exposants continuent de travailler et contribuent à faire de ce marché un véritable lieu de rencontres et d'échanges.



On peut y trouver légumes et fruits de saison, œufs, noix, châtaignes (blanchies et autres produits dérivés), jus de pommes, pain de campagne, brioches, confitures, miel, gâteaux, plats à emporter, fromages de vache, découpes de canards et de poulets, poulets, magrets, confits, conserves, viande de porc, salaisons, charcuteries, poissons frais, crustacés, coquillages, vins, truffes, pâtes sèches, plats traditionnels asiatiques, sans oublier la vente de plants et de végétaux de saison.

Ce marché, à l'image des fêtes et foires, permet par ailleurs aux commerçants du bourg, et notamment aux restaurateurs et cafetiers, de travailler et de garnir leurs terrasses.

La municipalité tient à remercier l'apiculteur Jean-Pierre Baffet qui, après de nombreuses années de présence, a décidé d'arrêter la vente sur les marchés, ainsi que Yves Thieyre qui a dû cesser son activité de vente de produits issus de cochons culs noirs. Tous deux ont été remplacés par deux nouveaux exposants.

## Les foires bovines confirment leur succès



**Les lundis 31 janvier, 4 avril et 23 mai, notre commune a accueilli trois foires primées aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.**

Ces rendez-vous plébiscités par les éleveurs et suivis assidûment par les acheteurs du territoire ont rencontré à chaque fois un vif succès. La réussite de ces manifestations est à mettre au crédit d'une organisation bien rodée aussi bien d'un point

de vue administratif que technique, grâce à l'aide et au soutien des différents partenaires (conseil départemental, chambre d'agriculture, communauté de communes Midi Corrézien, Groupama, Aviva, Crédit Agricole, communes de l'ancien canton de Beynat) et à une ambiance très appréciée qui se traduit notamment par un repas d'après-foire pris collectivement dans les restaurants du bourg.

Deux autres foires aux veaux de lait auront lieu cette année, les 25 juillet et 3 octobre, ainsi qu'une foire primée aux bovins gras qui se tiendra quant à elle le 27 octobre.

À ces 6 foires bovines (une de plus qu'en 2021) s'ajoute une grande fête du veau de lait qui animera le village le dimanche 24 juillet.

Les foires bovines s'inscrivent plus que jamais à Beynat comme des rendez-vous incontournables du calendrier des marchés traditionnels.

## Grande réussite pour la soirée "Années 80" de l'AS Beynat

**Le samedi 11 juin a eu lieu au gymnase une grande soirée "années 80", avec repas, organisée par le club de foot de l'AS Beynat.**

Au programme, le chanteur Jean-Pierre Mader et Claire Litvine des L5 puis en deuxième partie de soirée le célèbre groupe Emile et Images. C'est devant un public composé de 600 spectateurs que les artistes ont interprété leurs plus grands succès avec un talent et une énergie qui ont littéralement enflammé un public des plus enthousiastes. Un véritable show !

La municipalité félicite et remercie chaleureusement l'ensemble des nombreux bénévoles qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite. Il n'est pas fréquent de pouvoir applaudir à Beynat des artistes ayant connu en leur temps, et encore aujourd'hui, une telle notoriété.



Le prochain spectacle au gymnase de Beynat se déroulera le vendredi 23 septembre avec le concert événement du groupe Nadau, dans le cadre du Festival Accordéon Passion.

# Une retraite bien méritée pour JOSIANE MILY

Alors qu'elle avait passé le flambeau dès le mois de décembre 2021, la secrétaire de mairie Josiane Mily est officiellement à la retraite depuis le mois d'avril 2022. C'est une page qui se tourne pour celle qui, après 40 années de bons et loyaux services, profite désormais d'une autre vie faite de repos et de loisirs.



Josiane a intégré les services administratifs de la commune de Beynat en mars 1982 comme employée de bureau après avoir obtenu l'examen de secrétaire de mairie, puis est titularisée au grade d'agent de bureau en 1984.

Tout au long de ces années, sa carrière a évolué passant de commis de bureau à adjoint administratif, pour finir au grade de rédacteur, grade bien mérité et obtenu par promotion interne venant souligner et récompenser toutes ces années de bons et loyaux services au sein de la mairie.

En 40 ans, Josiane a connu trois maires : André Marleix (entre 1982 et 2001), Pascal Coste (de 2001 à 2015) et Jean-Michel Monteil depuis 2015, ainsi que de nombreux élus.

Tout au long de sa carrière, elle a également fait preuve d'une polyvalence précieuse en ayant assuré toutes les tâches dévolues aux secrétaires de mairie, à savoir, l'accueil, le montage du budget, la comptabilité, l'état civil, l'urbanisme, la préparation et le suivi du conseil municipal...

Très investie, Josiane n'a jamais compté ses heures et a eu la satisfaction de voir se concrétiser les nombreux projets dont elle a accompagné l'élaboration comme la construction de l'école, celle de la maison de santé ou encore la création du réseau de chaleur, pour ne citer que ces actions. Très à l'écoute des administrés et très disponible, il n'était pas rare qu'elle se rende chez certaines personnes âgées pour les aider dans leurs démarches administratives.

Le vendredi 22 avril, les élus lui ont rendu un bel hommage en organisant au foyer rural une petite réception pour fêter son départ à la retraite, en présence du maire Jean-Michel Monteil et de son prédécesseur Pascal Coste avec qui elle a énormément travaillé et qui lui a d'ailleurs témoigné toute son affection et sa considération. Christine Carbonneil, première adjointe chargée du personnel, a quant à elle retracé l'ensemble de la carrière de Josiane et l'a chaleureusement félicitée et remerciée pour la qualité de son travail, ses compétences, sa conscience professionnelle, sa discrétion, la justesse de son jugement, sa loyauté, et sa gentillesse. Toutes ces qualités ont fait d'elle une fonctionnaire digne de sa condition, un exemple à suivre.

À cette occasion, elle s'est vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale OR qui vient récompenser toutes ces années au service de la collectivité, ainsi que quelques cadeaux.

## Une Sainte-Barbe aux saveurs de printemps



Le samedi 9 avril en fin d'après-midi, a eu lieu à Beynat, une inhabituelle cérémonie de la Sainte-Barbe. En effet, il n'est pas dans la tradition d'organiser à cette période de l'année ce rendez-vous incontournable de la vie de nos pompiers. Annulée en décembre 2021, la Sainte-Barbe s'est donc déroulée au printemps 2022 au gré d'un calendrier encore largement perturbé par la crise sanitaire.

À l'occasion de cette cérémonie, le chef de Centre le Lieutenant Patrick Veyssièr est revenu sur les moments marquants de la vie du centre de secours (temps forts, recrutements, promotions, JSP, matériel, événements, hommages, carnet rose...)

Le maire Jean Michel Monteil, le président du CASDIS Laurent Darthou, le président du conseil départemental de la Corrèze

Pascal Coste et la députée Frédérique Meunier ont eux aussi félicité l'ensemble des sapeurs-pompiers présents, et d'une manière générale, tous les sapeurs-pompiers de la Corrèze, renouvelant ainsi leur soutien sans faille et en toutes circonstances à la corporation. Anciens pompiers, Jeunes Sapeurs-Pompiers et leurs instructeurs, conjoints et familles ont également été mis à l'honneur lors de cette cérémonie qui a débuté comme de coutume par un dépôt de gerbe.

L'amicale des pompiers présidée par Julien Brun a par ailleurs été chaleureusement félicitée pour son action et notamment pour l'organisation le 11 septembre 2021 du congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Corrèze.

S'en est suivie une remise de médailles et de cadeaux ainsi qu'un verre de l'amitié. Rendez-vous en décembre pour une Sainte-Barbe plus conforme à la tradition.



## Alain Briand nous a quittés



C'est une figure de la vie locale qui nous a quittés le 26 mai dernier. En effet, Alain Briand né à Paris le 13 janvier 1945, s'en est allé. Très investi depuis son arrivée à Beynat en 1993, il a notamment travaillé quelques années avec Jocelyne Teyssandier à l'hôtel restaurant « Le Tourtel » (anciennement le Cœur d'étable).

Ses nombreuses expériences professionnelles et son fort investissement dans la vie associative locale traduisaient parfaitement son envie constante de relever de nouveaux défis, toujours avec entrain et enthousiasme. Il fut président du club des Bruyères au milieu des années 2010, puis président de l'association des commerçants et artisans.

La municipalité adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

# LE CLUB DES BRUYÈRES, une association dynamique et intergénérationnelle

Le club des Bruyères, affilié à la fédération nationale Générations Mouvement, fait partie des associations les plus dynamiques et actives de la commune



Nadau sera en concert le vendredi 23 septembre

Lors de son assemblée générale du 5 mars 2022, les difficultés rencontrées en 2021 ont été rappelées. Un parcours des plus chaotiques avec pour chaque activité prévue un questionnement permanent : faire ou ne pas faire ? Réunir ou ne pas réunir ? La seule certitude était qu'aucun risque ne devait être pris ! Avec masque, gel, distanciation, barrières sanitaires, l'association s'est adaptée et a pu notamment réaliser la belle opération « Un jour, Un menu » (menu offert à chaque adhérent) qui a permis à chacun de venir retirer son repas gastronomique à emporter, et ainsi de pouvoir se retrouver le temps d'un instant et d'échanger malgré une situation sanitaire dégradée. En septembre, le festival Accordéon Passion avait pu malgré tout avoir lieu avec cependant quelques restrictions et précautions.

Après cette longue période de ralentissement de ses activités, le club des

Bruyères a repris sa marche en avant et organise à nouveau toute l'année de nombreuses manifestations : repas, loto, belote, après-midi « récré-actif » ou de sensibilisation, ateliers divers (gym douce, concert chorale, danse de salon, recettes anciennes, etc.). Il s'apprête en cette période estivale à organiser le 7<sup>e</sup> festival Accordéon, non sans avoir organisé le 13 mai dernier une très belle soirée concert chorale à l'église avec Les Gojats del Porti et Lous amics dou Born.

Le Festival 2022 aura lieu du 23 au 25 septembre avec dès la veille le jeudi 22 septembre à 15h une animation « Récré Accordéon » à l'EHPAD. Le vendredi 23 septembre à 21h aura lieu au gymnase un grand concert avec le groupe Nadau que l'on ne présente plus, avec en première partie (20h30) les Gojats Del Porti. Le samedi 24 septembre à 10h une visite du musée du cabas est prévue avec l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet

qui interprétera la chanson fétiche sur le cabas. De 14h à minuit au gymnase, place au gala dansant avec 12 musiciens : Denis Salesse, Sébastien Farge, Jean-Claude Labouchet, Mathieu Martinie, Sabine Bel, Valérie Neyret, Virginie Ribes, Joelle Lurkin, Sébastien Castagne, Laurent Pire, Marc Picard et Didier Malvezin. À 19h30 un repas chaud sera servi à l'assiette, uniquement sur réservation. La nouveauté de cette édition 2022 c'est sans aucun doute le tout premier concours des jeunes espoirs de l'accordéon réservé aux participants et leurs accompagnants qui aura lieu le samedi de 13h à 18h. Les résultats seront proclamés lors de la soirée du gala.

Le dimanche, après la messe à 10h avec la participation de Sébastien Farge, des aubades musicales avec parades d'accordéonistes (confirmés, amateurs ou festivaliers) égayeront le bourg. L'après-midi un thé dansant au gymnase animé par Denis Salesse avec la participation d'accordéonistes, jeunes, amateurs et passionnés, viendra clôturer ce festival dont le succès et la dimension intergénérationnelle se renforcent d'année en année.

## TARIFS :

Concert Nadau .....	22 €
Gala dansant .....	15 €
Repas du gala .....	15 €
Thé dansant .....	10 €
Pass 3 jours (sans repas) .....	42 €

## Renseignements, informations et réservation : 07 86 74 80 70.

Découvrez le programme du festival, et les activités du club sur la page Facebook « Club des Bruyères & Festival Accordéon Passion - Beynat 19 »



Concert chorale du 13 mai à l'église



Opération un jour un menu

# Un sourire pour le Togo : une nouvelle association à Beynat

**Cette association a vu le jour à Beynat au mois d'avril, créée par la beynatoise Chantal Pouget et le chirurgien franco-togolais Juvénal Thiare Abita.**

Elle s'est donnée pour mission de collecter divers articles utiles mais destinés à l'abandon et à la destruction en France, vers des villages togolais qui en ont besoin. Le champ d'action est le plus large possible et couvre l'éducation, la santé, la culture entre autres. Ainsi, livres scolaires de tous niveaux, romans, médicaments et matériels médicaux, tenues vestimentaires, sont prévus pour être envoyés au Togo. Sur place, des collaborations sont tissées pour adapter la distribution et l'utilisation au profit effectif de la population des villages destinataires. D'ores et déjà, certaines localités du pays sont visées et des contacts déjà noués, notamment à



La beynatoise Chantal Pouget

Togoville et à Aného. L'association entend s'autofinancer par le biais d'actions concrètes de types ventes, concerts et spectacles, mais aussi grâce à des aides et des subventions. Les premières actions ont consisté en des interventions de sensibilisation en milieu scolaire couplées au lancement d'une collecte de dons. Avec le concours des responsables d'établissement des collèges de Beynat, Beaulieu et Meyssac, l'association a mis en place une collecte qui s'est révélée très fructueuse.

## Des formations pour tous au jardin partagé

**Depuis le début de l'année 2022, le collectif des jardiniers des possibles propose, un samedi après-midi par mois, des formations sur des thèmes relatifs à la pratique du jardinage et aux différentes techniques pouvant être utilisées au jardin. Bouturage, compostage, permaculture, paillage, économie d'eau... sont au programme.**



C'est le beynatois Christopher Loustau qui anime ces formations gratuites et ouvertes à tous. Installé depuis peu à Beynat, Christopher est issu d'une famille d'agriculteurs. Intéressé depuis son tout jeune âge par les thématiques environnementales et formé au conservatoire végétal d'Aquitaine, il a été pendant plusieurs années au cœur de la gestion de l'éco-lieu « Terre d'Adèles » situé à Pessac en Gironde. De la gestion administrative à la formation, en passant par l'animation des équipes, il a acquis une solide expérience qu'il partage aujourd'hui.

Son action au sein du jardin partagé est d'apporter un soutien technique bénévole et d'insuffler une nouvelle dynamique. Cela passe par la transmission de connaissances théoriques et pratiques, par la formation (initiation et/ou perfectionnement) et la mise en œuvre d'animations. Dynamique et engagé, il souhaite contribuer à sa manière au développement du jardin partagé.

Avec les bénévoles du collectif, il assure par ailleurs un suivi mensuel des cultures par le biais d'interventions réservées aux adhérents.

Le programme des animations est affiché au jardin et disponible sur notre site Internet et l'application IntraMuros.

À noter aussi que les membres du jardin partagé continuent à travailler en collaboration étroite avec les élèves du dispositif ULIS du collège mais aussi avec d'autres classes. En effet, une boîte à jeux en bois réalisée par des élèves de 6<sup>e</sup> et leurs enseignants (anglais, math, SVT) a été installée dans le jardin. Des jeux en libre-service (mémoire, puzzles) fabriqués par les élèves eux-même donnent un petit côté ludique au jardin. Enfin pour l'année scolaire 2022/2023, un projet d'art plastique « street art » devrait voir le jour avec les élèves de 3<sup>e</sup> avec pour objectif de décorer le site avec des portraits de grandes figures de l'agro écologie, en partenariat avec l'artiste peintre plasticienne Séma Lao.

**Pour plus de renseignements sur le jardin partagé, son fonctionnement et sur le programme des formations, vous pouvez contacter le 06 84 52 17 56 ou l'équipe par mail : [jardiniersdespossibles@gmail.com](mailto:jardiniersdespossibles@gmail.com).**

## C'est parti pour IntraMuros à Beynat et en Midi Corrèzien

La communauté de communes Midi Corrèzien a financé le déploiement sur son territoire de l'application INTRAMUROS. 15 communes\* dont Beynat ont fait le choix de communiquer via cette application.

Il s'agit d'une application à télécharger gratuitement sur son smartphone qui permet aux utilisateurs de se renseigner sur la vie communale et alentours. Cette application fonctionne selon le principe des « notifications ». Une fois abonné, vous recevez des alertes directement sur votre smartphone, vous pouvez accéder au journal de la commune, aux actualités, aux événements, aux points d'intérêt touristique. Vous pouvez aussi consulter et utiliser les différents services mis à disposition : annuaire, signalement d'un problème, liste des associations, commerces, écoles, gestion des déchets et ordures ménagères, réservations de salles, menus de la cantine, démarches administratives... De plus, elle permet (et c'est le choix que la municipalité de Beynat a fait) de donner la possibilité aux associations, artisans et commerçants de personnaliser leurs informations et de publier des événements de manière directe et autonome.



C'est le lundi 2 mai à Albignac qu'a eu lieu le lancement officiel de l'application IntraMuros sur le territoire de la communauté de communes Midi Corrèzien.

Le développement de cette application a été fortement subventionné car pris en charge à hauteur de 70 % dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) pour un montant de 5 100 €, le reste à charge incombant à la communauté de communes pour un montant de 2 220 €.

**Sur le territoire français, 4 000 communes et 120 EPCI utilisent déjà IntraMuros.**

**Pour tout renseignement sur cette application en tant qu'utilisateur et/ou contributeur (association, artisan ou commerçant), contactez Yann Lomenech au 05 55 85 97 82**

\* Les 15 communes qui ont fait le choix de communiquer via cette application sont : Albignac, Aubazine, Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Lagleygeolle, Le Pescher, Liourdres, Lostanges, Meyssac, Palazinges, Puy-d'Arnac, Queyssac-les-Vignes, Saillac, Sérilhac et Sioniac.



## La riche actualité de l'école « Les Lucioles »



Cycle rugby et rencontre à Miel

**La deuxième partie de l'année scolaire fut particulièrement riche pour l'école de Beynat, que ce soit au niveau des activités sportives ou culturelles, qu'en matière de développement durable.**

Début avril, les CM2 sont partis en classe de neige à Chamonix avec au programme les traditionnelles visites de la mer de glace, de l'office de Haute Montagne, sans oublier l'apprentissage du ski alpin.

Au printemps, s'est tenue pour les CP, CE1 et CE2 une opération « Foot à l'école » en plusieurs séances, avec l'intervention de l'USEP, la Fédération Française de Football et le district de la Corrèze. Suite à cette action, les élèves ont réalisé une petite vidéo qui a terminé première au niveau académique. Les CE2/CM1 et CM2 ont participé à un cycle rugby qui s'est terminé en avril par une rencontre USEP à Miel avec d'autres écoles. Les CE2, CM1 et CM2 ont suivi le cycle « vélo à l'école » qui a trouvé son épilogue fin juin à Seilhac avec une sortie de 15 km « Petit tour USEP » afin de valider le savoir rouler. Au mois d'avril, les élèves de CM2 ont eu la chance de pouvoir rencontrer le sportif Mathieu Bosredon dans le cadre de Générations 2024. Cela a donné lieu à de nombreux échanges autour des valeurs du sport,

du handicap et du dépassement de soi. En fin d'année, la classe de CM2 s'est initiée au golf. Le jeudi 23 juin, ils se sont d'ailleurs rendus au Coiroux pour une rencontre avec l'école d'Aubazine mais aussi avec des collégiens de Beynat. Le Comité Départemental de Golf, partenaire de cette opération, a offert une licence à tous les enfants souhaitant essayer cette discipline. C'est également au Coiroux à Aubazine qu'a eu lieu une rencontre athlétique pour les CP, CE1 et CE2. Fin avril, ces mêmes enfants se sont rendus au stade à Beynat pour des jeux collectifs organisés par l'USEP avec l'école d'Aubazine, tandis que les plus grands étaient à Sédières pour une journée course d'orientation. Au mois de juin, les classes du CP au CM1 ont par ailleurs profité de 10 séances de piscine à Meyssac.

Sur le plan culturel, les élèves ont assisté à trois concerts JM France au foyer rural Pierre Demarty, dont un spécialement programmé pour les plus petits. Les maternelles et les CP ont poursuivi leur projet « Au fil du lien » avec la danseuse et chorégraphe Claire Newland et la plasticienne Hélène Fraysse de la FAL 19.

Les deux femmes ont animé des ateliers en mars et en juin, de jolis moments de découverte et d'échanges autour du fil, de la laine et des sens.

Le projet « Hip Hop », débuté en fin d'année 2021 pour les classes du CE1 au CM2, s'est poursuivi avec l'apprentissage d'une danse qui a été présentée le 17 juin lors de la fête de l'école. Le professeur de musique Jean-Clément Grèze est également intervenu tous les mardis, que ce soit auprès des grands (en lien avec le thème du Hip Hop) qu'avec les petits pour de l'apprentissage plus classique et adapté. Tous les élèves de l'école se sont rendus au théâtre à Brive ou à Tulle avec l'Empreinte, les CM2 ayant par ailleurs pu assister au spectacle « J'ai trop d'amis » qui s'est joué à Beynat dans le cadre de la liaison « CM2 - 6<sup>e</sup> ». Les CM2 ont participé à l'opération « Les petits champions de la lecture ». Nino Lacaze s'est illustré et a accédé à la finale régionale.

En ce qui concerne le développement durable, les CE2, CM1 et CM2 ont profité en février d'une intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) sur le thème des déchets et de l'énergie. En mai, c'est un agent du SIRTOM qui est venu parler du tri du papier.

Concernant l'ATE (Aire Terrestre Educative), les observations et les apprentissages se sont poursuivis avec Émilie Gabet (CPIE) et Vincent Laroche (Maison de l'eau et de la pêche) à propos des déchets et de la pollution de l'eau. Le 4 juillet, une rencontre a eu lieu à Miel avec les trois autres écoles corréziennes labellisées « Aire Terrestre Educative » avec des activités autour du développement durable.

Les enfants des classes de maternelle et de CP ont créé trois carrés potagers avec l'aide de l'association Hortiphonie. Les CE1 ont, quant à eux, participé à la mi-juin à une classe de découverte à Pandrignes.



Les petits champions de la lecture



Projet « Au fil du lien »





### Examens et certifications

L'examen du Diplôme National du Brevet des collèges s'est déroulé le 17 juin pour l'épreuve orale et les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet pour les épreuves écrites. Par ailleurs, en avril, les élèves de 3<sup>e</sup> ont été soumis pour la première fois aux tests EVALANG en anglais, précisant le niveau atteint par chacun d'eux avant l'entrée en seconde. Les certifications PIX (compétences en matière d'usages numériques), puis les attestations de sécurité routière (élèves de 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) ont été délivrées après des tests proposés sur des applications numériques nationales. La formation PSC1 (Premiers Secours Civiques Niveau 1) a été dispensée à tous les collégiens de 4<sup>e</sup> par l'infirmière ou le professeur de SVT. Les élèves de 3<sup>e</sup> du dispositif ULIS ont présenté l'épreuve orale du Certificat de Formation Générale le lundi 23 mai.

### Sur le plan culturel

Le 10 février, les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> ont bénéficié d'ateliers externalisés du Mémorial de la Shoah grâce à deux intervenants venus de Paris. Les thèmes abordés furent : « Information et désinformation sur Internet et les réseaux sociaux » et « portraits de femmes résistantes durant la seconde guerre mondiale ». Un déplacement le 14 avril au centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane a complété le travail des élèves. Deux sorties ont été organisées pour les élèves latinistes : le 12 mai sur le site de Chassenon en Charente et le 14 juin sur le site des Cars près de Meymac. Les élèves de 6<sup>e</sup> (et les écoliers de CM2) ont profité d'une représentation théâtrale au foyer de Beynat, tandis que les 5<sup>e</sup> sont allés au Théâtre de Brive. L'ensemble des élèves de l'établissement se sont rendus à Tulle à deux reprises dans le cadre du programme « collège au cinéma ». Pour favoriser l'apprentissage de la lecture, le projet « le quart d'heure lecture » s'est poursuivi. Des élèves de 6<sup>e</sup> ont également participé à Limoges au prix Passerelle 2022. Les collégiens ont aussi concouru dans le cadre de « plaisir d'écrire », challenge organisé par l'Association des Palmes Académiques avec remise des prix le 21 mai à Tulle, ainsi qu'au concours municipal du Printemps des poètes proposé par la municipalité de Beynat et dont les prix ont été remis le 20 juin.

# Le collège de Beynat, dynamique sur tous les plans



### Plus sportivement

La section golf a obtenu de belles performances puisqu'une dizaine d'élèves a été sélectionnée pour se présenter au championnat inter-académique du 13 avril à Poitiers. Une rencontre avec le handbiker corrézien Mathieu Bosredon a eu lieu le 8 mars, un moment très apprécié. Après deux années "sans", les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> ont pu bénéficier du traditionnel séjour de pleine nature à Marcillac la Croisille.

### Et beaucoup d'autres activités

La finale du « défi robot » mise en place par les enseignants de technologie a eu lieu cette année au gymnase de Beynat le 16 juin, rassemblant 200 élèves de 3<sup>e</sup> de plusieurs collèges. La semaine des langues, du 4 au 8 avril, autour du thème « s'ouvrir à l'Europe », organisée par les enseignantes d'anglais et d'espagnol, a permis aux élèves de découvrir la gastronomie de différents pays. Des jeux, des expositions d'affiches ont été réalisées.

La journée du développement durable du 15 avril a donné lieu à un quiz animé par le professeur référent, les élèves du club E3D et des éco-délégués. La découverte des métiers et l'ouverture sur le monde professionnel se sont également poursuivies avec divers stages et immersions dans des lycées professionnels (dont la visite du lycée Caraminot d'Egletons), l'opération « Boîte à métiers » en relation avec la mission « école-entreprise » et les visites des lycées brivistes Simone Veil et George Cabanis.

Les cordées de la réussite « Sciences Po Bordeaux » se sont déroulées avec un nouveau groupe de collégiens de 4<sup>e</sup>. Une visite a eu lieu le 17 juin à Bordeaux. L'objectif est de favoriser une poursuite d'étude réussie en ayant déjà une approche des attendus au lycée et dans

l'enseignement supérieur. En outre, le partenariat avec l'association « les jardiniers des possibles » a encore une fois été très fructueux permettant des échanges réguliers entre membres de l'association, élèves du dispositif ULIS et enseignants.

### Perspectives

La rentrée de septembre 2022 sera marquée par l'arrivée d'un nouveau principal. En effet, Monsieur Hervé Boumazel va succéder à Madame Josette Debelle, admise à faire valoir ses droits à la retraite. La municipalité de Beynat remercie chaleureusement Josette Debelle pour ces longues années d'implication au sein du collège Amédée Bisch et de collaboration cordiale et fructueuse avec les élus et les services de la mairie.

Une rentrée qui sera marquée aussi par l'ouverture d'une nouvelle option LCE « Langues et Cultures Européennes en anglais » qui viendra s'ajouter à l'option « Langues et Cultures de l'Antiquité en latin ». L'option LCE s'adressera à un effectif de 16 élèves à partir de la 4<sup>e</sup>, à raison d'une heure par semaine.

En raison du départ de deux membres du bureau de l'Association des Parents d'Élèves du collège, (APE) dont la présidente Frédérique Hippomène, celui-ci sera renouvelé à la rentrée et tous les parents seront sollicités pour faire partie de l'association.

Participer aux Conseils d'Administration et aux diverses commissions, c'est avant tout s'intéresser à la vie des enfants au collège, participer aux décisions et aux orientations du projet d'établissement et transmettre le point de vue des parents.

Contact collège : 05 44 41 92 40



## Accueil de loisirs « Vive l'aventure »



Chasse aux œufs à l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Vive l'aventure » de Beynat accueille les enfants de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires et/ou les mercredis, dans les locaux du centre bourg. L'accueil de loisirs est ouvert tout l'été, de 7 h 20 à 18 h 40.

De nombreuses sorties sont au programme : l'éco piscine d'Objat, le parc animalier de Gramat, des spectacles (Beynat, Meyssac et Sédières) des sorties régulières au Lac de Miel et bien d'autres activités encore...

L'ALSH propose également pour les 7/13 ans, un mini séjour avec une thématique Multi Activités et/ou Colo Apprenante au Domaine La Fontaine du 25 au 29 juillet.

Au programme, baignade, vélo, quad, moto, randonnée au fil de l'eau, sarbacane, sans oublier les incontournables veillées.

Tarif à partir de 325 € avec aide possible de la CAF ou une aide de l'État pour les familles avec, selon les critères, un séjour totalement gratuit.

Information et inscription par l'association Sports Loisirs Nature au 05 55 22 01 82 ou [sportsloisirsnature@gmail.com](mailto:sportsloisirsnature@gmail.com)

## Fin de mandat pour nos jeunes conseillers municipaux

En octobre 2020, neuf enfants de Beynat issus des classes de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont été élus pour deux ans par leurs camarades pour siéger au sein du premier Conseil Municipal des Enfants (CME) de Beynat.

Il s'agit d'Héloïse Dewerd-Dujardin, Antoine Impinat Valot, Joanne Auneau, Léo Estruc, Masha Leblond, Mélody Petitpas, Lucas Domas Eymat, Lucie Rico et Mathias Santos.

Officiellement installés le samedi 7 novembre 2020, ils se sont ensuite régulièrement réunis, au rythme d'un mercredi par mois entre le 25 novembre 2020 et le 15 juin 2022.

Pendant ces deux années largement perturbées par la crise sanitaire qui a pu parfois compliquer leur action, ces jeunes beynatois se sont malgré tout investis et se sont montrés enthousiastes et force de proposition dans de nombreux domaines comme le développement durable, le cadre de vie, la vie associative et culturelle ou encore la solidarité.



Plantation d'un arbre, symbole de l'engagement du CME

Encadrés par Danièle Besse, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, avec le soutien d'Aurélie Garcia Trébié, conseillère municipale aux écoles, et de Yann Lomenech, animateur de développement local, ils ont contribué

pendant leur mandat à la réalisation de nombreux projets, participant par ailleurs à des actions spécifiques : réouverture du plateau sportif, installation de garages à vélos dans le bourg, mise en place de cours de musique, opération de collecte des bouchons d'amour, après-midi de sensibilisation au tri avec le SIRTOM, balade sur le sentier de la châtaigne, visite de la Croix Rouge, visite de la chaufferie bois, participation au jury du Printemps des Poètes, décoration du sapin de Noël des enfants, plantation de l'arbre des conseillers le 9 février 2022, organisation d'une demi-journée citoyenne de ramassage des déchets le dimanche 22 mai, sans oublier une



Opération Bouchons d'Amour



Demi-journée ramassage des déchets

participation au Téléthon 2020, à la fête de la châtaigne 2021 et aux diverses cérémonies commémoratives.

Enfin, les jeunes conseillers ont achevé leur mandat par une visite très appréciée du conseil départemental de la Corrèze le 15 juin.

En octobre prochain, après des élections en bonne et due forme, c'est une autre génération de jeunes conseillers qui prendra le relais, bien que certaines et certains soient à même de se représenter et ainsi servir de guides.

Les nombreuses idées proposées en 2020 n'ont pas pu être toutes réalisées pendant ces deux années et c'est donc à la prochaine équipe qu'incombera la tâche de poursuivre les efforts engagés, tout en s'investissant dans de nouveaux projets.



Une participation régulière aux cérémonies commémoratives.



Le 15 juin au conseil départemental.

## Paroles, paroles...

« Pendant ces deux années j'ai appris à découvrir ma commune et j'ai aimé m'investir pour elle »

Héloïse

« J'ai apprécié les projets menés et les différentes sorties et interventions. Faire partie du CME une fois par mois demande d'être assidu mais ça n'empêche pas, en s'organisant, d'avoir une activité sportive ou culturelle à côté »

Matthias

« J'ai adoré m'investir au sein du CME car j'ai appris beaucoup de choses et j'ai aimé les différents projets menés et les sorties et visites proposées »

Joanne

« Je suis fier d'avoir participé au Conseil Municipal des enfants, de m'y être investi et d'avoir pu représenter une partie de la jeunesse »

Léo

« Le conseil municipal des enfants m'a permis de mieux connaître le fonctionnement d'une commune et de m'investir dans des domaines qui me tiennent à cœur comme le développement durable »

Masha

« C'est une expérience enrichissante qui m'a permis de mieux connaître mon village et de contribuer à ma façon à son développement »

Antoine

« S'investir au sein du CME demande du sérieux, du travail et de l'envie. Je pense que c'est un bon moyen pour les jeunes de s'investir pour Beynat »

Mélody

« Je suis particulièrement fier d'avoir contribué à la réouverture du plateau sportif et d'avoir pu travailler dans la bonne humeur avec les autres jeunes conseillers »

Lucas

« Je considère que la création du CME est une bonne idée. Y participer et s'y investir demande de la disponibilité et du sérieux, afin de contribuer à son bon fonctionnement »

Lucie



## Beynat se mobilise pour l'Ukraine et accueille des familles

Comme de nombreuses communes, Beynat s'est mobilisé face à la situation en Ukraine. Dans un premier temps, un appel aux dons (en nature et financiers) a été effectué dans le cadre de l'action coordonnée par le Centre Inter-communal d'Action Sociale de la communauté de communes Midi Corrèzien.

Les dons recueillis en mairie à l'occasion de plusieurs permanences tenues par les élus aux affaires sociales Danielle Clavel, Christelle Cantaloube et Georgette Laumond ont permis de remplir de nombreux cartons de produits de première nécessité, destinés à être envoyés ensuite en Ukraine ou à la frontière pour pallier l'urgence sanitaire.



Une salle dédiée à la réception des dons

Dans le même temps, la municipalité a fait le choix d'accueillir des familles ukrainiennes par le biais de l'association VILTAIS mandatée par l'État. Pour pouvoir les héberger dans les meilleures conditions, ce sont les appartements du presbytère et celui du collège (ancienne école) qui ont été choisis. Pour les meubles et les équiper, des appels aux dons ont été là aussi effectués afin de recueillir du mobilier, de l'électroménager, de la vaisselle et du linge.

L'arrivée de la première famille a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril. C'est ainsi qu'après avoir transité par la Pologne, Paris et Marcillac-la-Croisille, Olena et ses deux enfants Makar et Milena, en provenance de Dniepropetrovsk, ont été accueillis au presbytère par le maire, les élus et tous ceux qui ont œuvré pour faciliter leur arrivée.

À ce propos, il est important de souligner que l'appartement a été remis en état et équipé en l'espace de deux jours seulement, grâce aux dons de particuliers et de quelques artisans et commerçants (Jean-Luc Saule, Vincent Mocques, Carrefour Contact, Talamona



Élus et bénévoles ont permis l'hébergement des familles

peinture), mais aussi grâce à l'investissement d'une solide et efficace équipe de bénévoles, le tout bien sûr supervisé par les élus, au premier rang desquels Danielle Clavel conseillère déléguée à la cohésion sociale, aux aînés et personnes vulnérables. Cet accueil organisé autour d'un verre de l'amitié et en présence d'une traductrice fut un moment chargé d'émotions.

Dans les jours qui ont suivi, d'autres ukrainiens, Iryna, Nazar, Valéria, Timur, Stéphanie et Olena ont rejoint eux aussi Beynat, avec là encore un bel élan de solidarité, une mobilisation et un suivi de tous les instants.

Ce regroupement est une chance pour ces familles qui ont souffert et qui souffrent encore de l'éloignement avec leur pays et leurs proches restés en Ukraine. Cela facilite une intégration que l'on pourrait qualifier de rassurante.

Après une phase d'installation et d'adaptation à leur nouvel environnement, les nouveaux résidents beynatois ont pu reprendre le cours d'une vie plus apaisée, et ont appris à connaître notre village et ses habitants.

À noter que trois enfants ukrainiens sont scolarisés à Beynat, deux à l'école (Timur et Makar) et le troisième, Nazar, au collège. Malgré des difficultés liées à la langue, les professeurs font leur maximum pour maintenir le lien de l'enseignement et de la scolarité.

En outre, le conseil municipal a versé la somme de 2 000 € au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Par ce biais, les fonds collectés ont directement été reversés à des organismes humanitaires qui interviennent sur place. Cela a notamment permis l'acheminement sous forme de convois le 22 mars, le 14 avril et le 10 mai de différents matériels et véhicules pour répondre aux demandes des services de secours ukrainiens, massivement mobilisés pour porter secours à la population civile. Depuis le début du conflit, dans le seul domaine de la sécurité civile, 84 véhicules de secours ont été offerts à l'Ukraine ainsi que 214 tonnes de matériels, témoignant ainsi de la solidarité de la France, de ses collectivités locales comme de ses entreprises, envers le peuple ukrainien.



Entre déchirement, émotion et reconnaissance

# Des nouvelles de la Croix-Rouge

**Les bénévoles de la Croix-Rouge sont toujours aussi motivés et déterminés. Les projets vont bon train et l'activité se densifie.**

La Croix-Rouge s'est largement investie dans l'accueil des ukrainiens au niveau international et national, mais aussi localement à Beynat, en fournissant des colis alimentaires et en participant à l'équipement, sous forme de dons en mobilier, matériel de puériculture, vêtements, jouets, électroménager, vaisselle, décoration...

Le mardi 17 mai une formation en informatique a été dispensée. Ainsi, c'est dotée d'un nouvel équipement que l'Unité Locale (UL) poursuit sa mission de distribution alimentaire dans les meilleures conditions. Afin de travailler en harmonie, des rencontres entre tous les acteurs de l'UL Midi-Corrèzien se tiennent tous les deux mois, dans l'écoute et la convivialité autour d'un pique-nique partagé, comme ce fut le cas le 1<sup>er</sup> mai au lac de Miel. L'UL participe également aux journées départementales sur le textile (la dernière ayant eu lieu le mardi 8 mars), afin d'optimiser les points de vente qui se sont mis en place dans différents lieux de notre territoire. Le samedi 11 juin à Gimel, les "bénévolades" ont, quant à elles, regroupé toutes les UL du département de la Corrèze, l'occasion de se présenter, d'un échange d'expériences, sur fond d'animations et d'informations.



Sortie au lac de Miel avec les bénévoles

Enfin, suite au succès de l'opération de l'an dernier, une nouvelle journée culture-loisirs associant bénévoles et bénéficiaires de Beynat/Meysac/Beaulieu a eu lieu au Coiroux le samedi 18 juin avec jeux, spectacle, promenade, et repas froid proposés à tous les participants.

Au total à Beynat, c'est une douzaine de personnes qui œuvrent entre la distribution alimentaire et la boutique de Beynat. Cette boutique style "caverne d'Ali-Baba", a fêté en juin sa première année de fonctionnement et en tire un bilan tout à fait positif. Outre les ventes et le recyclage d'objets d'occasion, c'est un lieu de rencontre et d'écoute, dans un cadre agréable et toujours dans la bonne humeur. Les recettes ont permis de répondre à toutes les demandes d'aides qui ont été adressées par le CIAS et autres instances.

La boutique est ouverte le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Pour information, une boutique de vêtements est aussi ouverte à Meysac du mercredi au samedi, toute l'année.

L'UL souhaite étoffer son équipe de bénévoles afin de pouvoir assurer plus facilement toutes les missions qui lui incombent. C'est pourquoi, si l'action de la Croix-Rouge vous intéresse et si vous partagez ses valeurs, vous pouvez rejoindre l'équipe en place. Venez leur rendre visite sur place et leur faire part de vos envies et disponibilités.

**Contact : 05 55 23 78 04**  
[croix-rouge-beynat@orange.fr](mailto:croix-rouge-beynat@orange.fr)

## Des corbeilles garnies offertes aux beynatois de 65 ans et plus



Le traditionnel repas des aînés initialement prévu le dimanche 16 janvier ayant été annulé du fait d'une situation sanitaire défavorable, la

municipalité de Beynat a choisi d'offrir, comme en 2021, à toutes les personnes de 65 ans et plus, une corbeille composée de divers produits du terroir.

La confection de ces corbeilles a eu lieu au foyer le vendredi 14 janvier par une équipe composée d'élues et de bénévoles. Les personnes bénéficiaires sont venues retirer leurs paniers le samedi 15 et le dimanche 16 au matin. Sur place, la remise s'est faite en présence de Danielle Clavel, déléguée à la cohésion sociale, aux aînés et personnes vulnérables.

Au final ce sont 230 corbeilles aux saveurs gourmandes qui ont été distribuées.

Nous espérons tous qu'en janvier 2023 la situation sera plus sereine et plus propice à l'organisation du traditionnel repas des aînés, moment convivial et fédérateur.

## Les actions menées par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie

Le social fait partie des compétences de la communauté de communes Midi Corrèzien. L'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) au sein du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) en est le maillon essentiel. En effet, il contribue au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap avec un guichet de proximité d'information, d'accompagnement aux démarches administratives (constitution dossier APA...), ainsi qu'un service de repas à domicile avec une livraison régulière ou occasionnelle par une équipe de professionnels (menus variés et équilibrés) du lundi au vendredi avec un véhicule réfrigéré, afin de respecter les règles sanitaires. Ce service s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, ou en perte d'autonomie temporaire ou permanente. C'est l'EHPAD de Meysac qui assure la confection et le conditionnement des journées alimentaires.

Pour l'ICA Midi Corrèzien, le prix d'une journée alimentaire est de 11,60 € TTC (repas du midi et du soir).

L'Instance œuvre également pour la mise en place d'animations et d'ateliers de prévention. À ce titre, un calendrier est déjà planifié avec, début septembre, des ateliers numériques (pré-inscriptions possibles dès aujourd'hui), puis le 20 septembre, un forum des aidants suivi d'un bal populaire organisé dans le cadre de la journée mondiale Alzheimer en collaboration avec France Alzheimer Corrèze. Enfin, jeudi 8 décembre, un ciné débat sera proposé à la salle Versailles à Meysac.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet [www.midi-correzien.com/action-sociale-cias/les-animations](http://www.midi-correzien.com/action-sociale-cias/les-animations).

**Pour tous renseignements sur les actions et services du CIAS, un seul numéro : 05 55 84 05 05**

## L'actualité de l'EHPAD de Beynat

Depuis le printemps, la vie quotidienne a repris un rythme « normal » à l'EHPAD la Châtaigneraie. Les résidents peuvent sortir et partir en famille, recevoir des visites et des bénévoles viennent parfois partager des activités avec eux.

C'est donc dans une bonne ambiance que résidents, familles et personnels se sont réunis autour de quelques petits fours pour "célébrer" la remise en service d'un ascenseur qui a été restauré et inauguré pour le plus grand plaisir de tous.

Partant du constat que pendant le confinement les extérieurs étaient les seuls endroits où les résidents pouvaient se retrouver et partager des moments de convivialité, les membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS) ont engagé une réflexion concernant le réaménagement de ces espaces extérieurs, en concertation avec les occupants, les familles et les différentes équipes. Les résidents, accompagnés de l'animatrice et des bénévoles, ont activement participé à l'aboutissement de ce projet, qu'ils en soient chaleureusement remerciés. L'objectif était de réinvestir ces lieux avec un regard nouveau, d'améliorer la qualité de vie à l'EHPAD, de recréer du lien avec les familles et de favoriser l'ouverture sur l'extérieur. Un don de l'association « Les Amis de la Châtaigneraie » a permis l'achat de jardinières adaptées aux personnes à mobilité réduite, dans lesquelles des plants de fleurs égayent à présent le quotidien des aînés. Du mobilier de jardin a été disposé dans des



Des extérieurs réaménagés pour plus de convivialité



Inauguration de l'ascenseur



espaces de rencontre. Tout cela motive les résidents et leur donne envie de sortir, de se retrouver et de discuter. Les îlots ont été valorisés par l'apport de copeaux de bois et de chanvre représentant des motifs divers. Dans l'espace potager, les tomates attendent d'être cueillies dans de jolis paniers tressés. Une récolte de fraises a par ailleurs ravi les résidents. Des personnages fabriqués avec des pots de fleurs peints, des carillons et autres décorations agrémentent le lieu pour le plus grand plaisir des visiteurs. Un moment de convivialité en musique a été organisé, suivi d'un goûter offert par l'établissement le mercredi 15 juin.

### OmeidZen, où le bien-être à portée de tous



Créée en juillet 2010 par Jean-Luc Charissou, OmeidZou est une société prestataire de service qui propose, en milieu rural, de l'aide à domicile pour les personnes autonomes, en perte d'autonomie ou dépendantes ou/et en situation de handicap.

Cela inclut les tâches ménagères, l'aide administrative, des services sur mesure, et du bien-être grâce à la création à Beynat du service OmeidZen qui vise à apporter bien-être et sérénité. Celui-ci propose à domicile (sur rendez-vous) ou dans son local situé rue de la mairie, des massages, des séances d'hypnothérapie, de réflexologie plantaire et du yoga adapté. Sur place, ce service "bien-être" est géré par la directrice du site Emilie Gontier.

**Renseignements : 06 74 93 16 94**

## Stretching postural : une nouvelle activité Santé



Depuis février 2022, Myriam Lina, kinésithérapeute à la Maison de Santé, propose une activité « stretching postural ».

Il s'agit d'une technique corporelle qui, progressivement, amène un travail du corps dans sa globalité. Sur fond de respirations spécifiques, d'étirements et de contractions des muscles profonds, cette technique, accessible à tous, sollicite le corps et l'esprit.

Cette activité organisée par l'intermédiaire de l'association « avenir et santé en pays de Beynat » se déroule le lundi à la salle multi-activités de 17h45 à 18h45. À la rentrée de septembre, un second créneau est envisagé le jeudi de 18h15 à 19h15 au foyer rural Pierre Demarty.

**Renseignements : 06 42 22 13 52**

## NUMÉROS UTILES

### Communauté de communes Midi Corrèzien :

Secrétariat : 05 55 84 31 00  
 contact@midicorrezien.com  
 Instance de Coordination  
 pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05  
 Maison du Département : 05 19 07 81 21

**Gendarmerie** : 05 55 85 50 02

**Sapeurs pompiers** : 18 (112 depuis un portable)

**Collège** : 05 44 41 92 40

**Déchetterie** : 06 15 08 98 18

**École maternelle** : 05 55 24 41 12

**École élémentaire** : 05 55 85 59 72

**Espace missionnaire de Tulle** : 05 55 26 71 72

**Information Croix-Rouge** : 05 55 23 78 04

**Maison de retraite** : 05 55 85 50 20

**La Poste - Bourg** : 05 55 85 50 39

**Office de tourisme**

**Vallée de la Dordogne Corrèzienne** :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

**Pharmacie** : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07

**Trésor public** : 05 55 85 50 38

### MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE :

#### Médecins :

> Dr Aymeric Arlabosse :

05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas

et Dr Gabrielle Neuville-Rougé :

05 55 92 69 65

> Urgences, le week-end et la nuit : .....15

#### Centre de santé dentaire mutualiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire)

et Isabelle Leroux (assistante) : ... 05 55 92 69 55

#### Sage-femme :

Élodie Mas : ..... 05 55 92 69 59

**Masseurs-kinésithérapeutes** : ..... 05 55 92 69 60

Vinciane Baquet, Benjamin Lecavelier,

Eloi Lecavelier, Myriam Lina,

Amandine Schuller et Céline Souteyrand

#### Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne : ..... 06 10 46 08 94

**Infirmières libérales** : ..... 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,

Valérie Senepin, Sarah Vechanbe

**Infirmières MSA** : ..... 05 55 92 69 52

Anne Alonso, Corinne Champeau,

Florence Brousse Estruc, Christelle

Eyrignoux, Lucie Molesin

**Orthophonistes** : ..... 05 55 92 69 54

Régine Marin et Laurie Villaret Cazadamont

**Psychologue** : Élise Patéroul ..... 06 60 19 30 33

**Sophrologue** : Catherine Buf ..... 06 09 63 06 05

#### Ambulances VSL Beynat Assistance :

..... 05 55 85 59 59

### AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### HORS MAISON DE SANTÉ :

##### Massages, hypnothérapie, réflexologie

##### plantaire, yoga adapté, pour tous

À domicile ou sur place (sur RDV).

Omeid Zen (rue de la mairie) ..... 06 74 93 16 94

##### Ostéopathe : Gaëlle Renié

(rue Hortense Puyhaubert) ..... 06 45 38 76 88

##### Réflexologue : Véronique Peuchamiel

(rue Hortense Puyhaubert) ..... 06 30 25 08 95

##### Réflexologue à domicile :

Bernadette Bonal : ..... 06 77 16 77 75

# Agenda

Les principales manifestations citées  
 ci-dessous ne concernent pas les  
 animations estivales détaillées par ailleurs  
 dans le dépliant joint à ce journal.

#### Dimanche 4 septembre :

Repas de rentrée du club des Bruyères.

**Dimanche 11 septembre** : Forum des associations au gymnase.

#### Du vendredi 23 au dimanche 25 septembre :

Festival Accordéon Passion organisé par le club des Bruyères.

**Vendredi 30 septembre** : Soirée projection/conférence « Parti communiste et cinéma » organisée par Les Amis de Beynat.

**Lundi 3 octobre** : Foire primée aux veaux de lait

**Vendredi 7 octobre** : Soirée projection/conférence « Et si les abeilles disparaissaient... », organisée par Les Amis de Beynat.

**Dimanche 16 octobre** : Foire primée départementale de la châtaigne et du marron.

**Vendredi 21 octobre** : Séance cinéma au foyer.

**Jeudi 27 octobre** : Foire primée aux bovins gras.

**Vendredi 11 novembre** : Défi des poilus.

**Dimanche 13 novembre** : Spectacle « Du persil dans les narines » proposé par Les Amis de Beynat.

**Lundi 14 novembre** : Collecte de sang au foyer rural Pierre Demarty.

**Vendredi 18 novembre** : Séance cinéma au foyer.

**Dimanche 20 novembre** : Loto du club des Bruyères.

**Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre** : Téléthon.

**Samedi 10 décembre** : Sainte-Barbe.

**Dimanche 11 décembre** : Spectacle de fin d'année de Corrèze Danse.

**Samedi 17 décembre** : Repas de fin d'année du club des Bruyères.

# Pratique

#### HORAIRES D'OUVERTURE

##### DE LA DÉCHETTERIE :

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.

De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.

Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).

Tél. 06 15 08 98 18

#### LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT

Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81

E-mail : mairie@beynat.fr

[www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)

#### Accueil en mairie

Le lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Le samedi matin : 8h30 à 12h.

#### Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,  
 sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

## Carnet

#### NAISSANCES

**Rose**, née le 24 novembre 2021, fille de Jérémy JONES et Charlène RENAUDIE (rue Jean Moulin)

**Jules**, né le 27 novembre 2021, fils de Quentin PONTHER et Laure CELLIE (rue de la Châtaigne)

**Olivia**, née le 3 janvier 2022, fille de Antonin BRAY et Manon ESCOURROU (rue de la Châtaigne)

**Lily**, née le 11 janvier 2022, fille de Loïc PINAUD et Marion REYNIER (impasse de Chadailat)

#### MARIAGES

**Frédéric CEAUX et Nathalie LACHAUD**, le 5 février 2022

**Oualid ZAHAM et Sara BENHALIMA**, le 14 mai 2022

**Nicolas STEIS et Julie CICHOCKI**, le 28 mai 2022

**Raphaël PRIETO et Camille MARPILLAT**, le 25 juin 2022

#### DÉCÈS

**Olalla GIMENEZ**, née SANCHEZ, le 20 janvier 2022 (EHPAD)

**Raymonde SIMBILLE**, le 30 janvier 2022 (EHPAD)

**Marie-Rose FAURE**, née DOUNIEZ, le 12 février 2022 (EHPAD)

**René ROULEAU**, le 16 février 2022 (Le Perrier)

**Jeanne CHARLOT**, née CARRIERE, le 12 mars 2022 (EHPAD / Albignac)

**Murielle CHARLOT**, née CHEVAL, le 14 mars 2022 (Chadailat)

**Didier BREUIL**, le 14 mars 2022 (Le Perrier)

**André REYNIER**, le 17 mars 2022 (Espagnagol)

**André GOUYGOU**, le 26 mars 2022 (Puy-de-Noix)

**Jean-Marie POUCHOU**, le 12 mai 2022 (EHPAD / Palazinges)

**Jean-Pierre SAULLE**, le 13 mai 2022 (Le bourg)

**Micheline CHERAIKI**, née REPIQUET, le 15 mai 2022 (EHPAD)

**Suzanne BLAVIGNAT**, née LAURENÇON, le 19 mai 2022 (Le bourg)

**Alain BRIAND**, le 26 mai 2022 (Le Perrier Bas)

**Jean CHARAGEAT**, le 1<sup>er</sup> juin 2022 (Charageat)

**Marie BAFFET**, le 11 juin 2022 (Place de l'église)

**Julia FAVEDE**, le 20 juin 2022 (Route de Meyssac)

# Mémo

#### VACANCES DE TOUSSAINT

Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre

#### VACANCES DE NOËL

Du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat  
 Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat  
 Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL  
 Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH  
 Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations.  
 Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs.  
 Mise en page : Sophie ADENIS - Brive.  
 Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent



Midi Corrèzien  
Communauté de communes

# Beynat

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

